Finances Québec

Rapport sur la situation financière du Québec
Résultats préliminaires de 2023-2024

– 28 juin 2024 –

ISSN 2817 6472

Faits saillants

Sur la base des renseignements disponibles au 18 juin 2024[1], le déficit budgétaire préliminaire pour l'exercice financier 2023-2024 s'établit à 7,5 milliards de dollars (soit 1,3 % du PIB). Il s'agit d'une révision à la hausse de 1,2 milliard de dollars par rapport au déficit de 6,3 milliards de dollars qui a été prévu dans le budget 2024-2025.

- Le déficit lié aux activités, soit avant la prise en compte des versements des revenus consacrés au Fonds des générations, s'établit à 5,4 milliards de dollars (soit 1,0 % du PIB).

Cette révision est en grande partie dictée par le contexte économique incertain dans lequel le Québec évolue, qui a eu une incidence défavorable sur les revenus autonomes du gouvernement, dont l'impôt sur le revenu des particuliers, ainsi que sur le service de la dette.

- Après avoir fait du surplace en 2023 (+0,2 %), en partie en raison de facteurs temporaires tels que les conditions météorologiques difficiles, les importants feux de forêt et les grèves dans les secteurs public et parapublic, l'activité économique au Québec a repris au premier trimestre de 2024 (+0,9 %), et ce, en dépit du contexte où l'incertitude économique persiste à l'échelle mondiale. Par ailleurs, l'inflation demeure élevée, mais poursuit sa décélération.

Pour l'ensemble de 2023-2024, les revenus atteignent 145,1 milliards de dollars, alors que les dépenses, en incluant les versements des revenus consacrés au Fonds des générations de 2,0 milliards de dollars, s'élèvent à 152,6 milliards de dollars.

Le poids de la dette nette s'établit à 38,8 % du PIB au 31 mars 2024, soit 0,2 point de pourcentage de moins que prévu dans le budget 2024-2025. En dépit d'un déficit plus élevé, la dette nette est moindre que prévu dans le budget 2024-2025 en raison principalement de la réévaluation des instruments financiers dérivés à leur juste valeur et de gains liés aux régimes de retraite des entreprises du gouvernement.

Par ailleurs, pour l'année 2023-2024[2], les emprunts réalisés se sont élevés à 27,6 milliards de dollars.

Résultats préliminaires pour l'exercice financier 2023-2024
(en milliards de dollars)

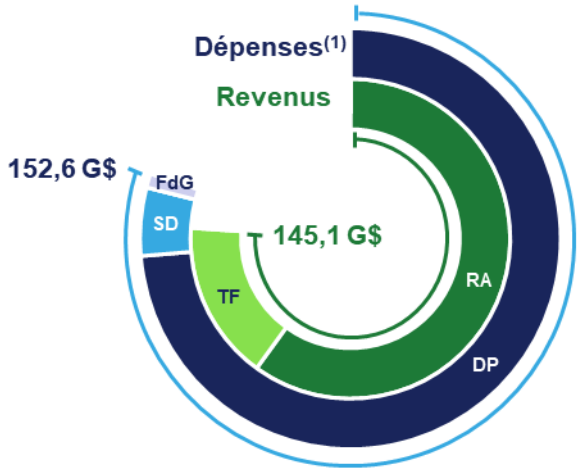

Un déficit budgétaire de 7,5 G$ en 2023-2024

- **RA** Revenus autonomes **114,4 G$**
- **TF** Transferts fédéraux **30,7 G$**
- **DP** Dépenses de portefeuilles **140,6 G$**
- **SD** Service de la dette **10,0 G$**
- **FdG** Versements des revenus consacrés au Fonds des générations **2,0 G$**

Note : Données préliminaires au 31 mars 2024.
(1) Les versements des revenus consacrés au Fonds des générations sont présentés dans les dépenses à des fins d'illustration.

[1] À l'exception des données économiques mises à jour au 27 juin 2024.
[2] Il s'agit des emprunts à long terme réalisés du 1er avril 2023 au 31 mars 2024.

Évolution récente de la situation économique

La croissance du PIB réel a stagné en 2023 (+0,2 %) à la suite d'une forte hausse de 2,5 % en 2022. Pour le premier trimestre de 2024, le PIB réel a affiché une croissance de 0,9 % par rapport au trimestre précédent.

La modération de l'activité économique observée en 2023 coïncide avec le resserrement monétaire de la Banque du Canada, qui avait pour but de freiner la poussée inflationniste. Les actions effectuées par la Banque du Canada ont porté leurs fruits : la croissance des prix ralentit.

La progression de l'indice des prix à la consommation (IPC) a fortement ralenti depuis le début de 2023. Après s'être située à 6,2 % en janvier 2023 en variation annuelle, l'inflation s'est modérée à 3,1 % en mai 2024.

Conséquemment, la hausse du PIB nominal s'atténue. À la suite d'une progression de 8,4 % en 2022, elle s'est située à 3,7 % en 2023. Pour le premier trimestre de 2024, comparativement à la période correspondante en 2023, le PIB nominal a affiché une croissance de 4,6 % (0,8 % par rapport au trimestre précédent).

En raison du ralentissement économique, les conditions du marché du travail sont moins tendues. En effet, le taux de chômage mensuel a progressé, passant de 4,0 % en janvier 2023 à 5,1 % en mai 2024. En moyenne en 2024, soit de janvier à mai, le taux de chômage se situait à 4,9 %, alors qu'il était de 4,5 % en 2023, près du creux historique de 4,3 % enregistré en 2022. Également, en moyenne en 2024, le taux d'emploi des personnes âgées de 15 à 64 ans se situait à 77,5 %, près du sommet de 78,4 % atteint en 2023.

Les tensions du marché du travail se reflètent sur les salaires et traitements. Pour le premier trimestre de 2024 comparativement à la même période en 2023, ceux-ci ont augmenté de 5,4 %. Ils avaient augmenté de 6,0 % en 2023. Ce ralentissement dans la progression des salaires s'explique par le ralentissement de la création d'emplois et par la diminution du nombre de postes vacants.

Les importants gains salariaux et l'inflation ont soutenu les dépenses des ménages, qui ont augmenté de 5,6 % en 2023 en termes nominaux. Pour le premier trimestre de 2024, comparativement à la période correspondante en 2023, les dépenses des ménages ont affiché une croissance de 4,8 %.

Du côté des entreprises, l'excédent d'exploitation net des sociétés a affiché une forte baisse de 13,9 % en 2023. Cette diminution s'explique notamment par le ralentissement économique et par la baisse des prix des matières premières, qui a affecté les prix des exportations de ressources naturelles. Pour le premier trimestre de 2024, comparativement à la période correspondante en 2023, l'excédent d'exploitation net des sociétés a affiché un recul de 4,9 %.

Évolution de l'activité économique au Québec

(PIB réel et nominal, variation trimestrielle en pourcentage)

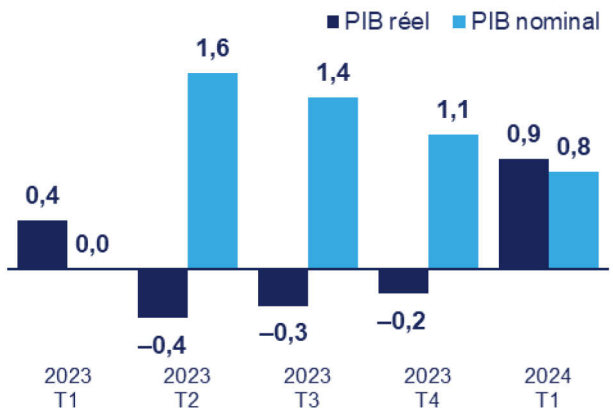

Indice des prix à la consommation au Québec

(variation annuelle en pourcentage)

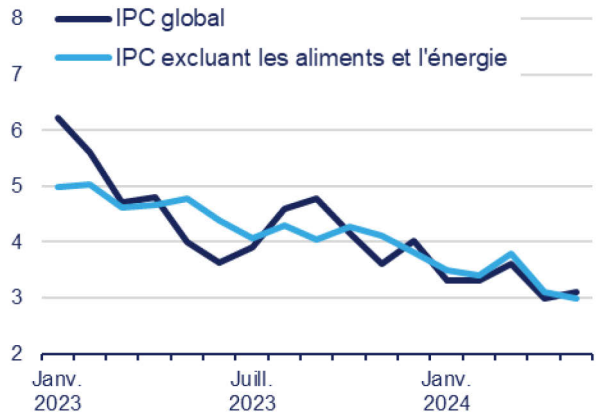

Sommaire des résultats préliminaires 2023-2024 et révisions depuis le budget 2024-2025

Résultats préliminaires au 31 mars 2024

Le solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire affiche un déficit préliminaire de 7,5 milliards de dollars en 2023-2024. Il s'agit d'une hausse du déficit de 1,3 milliard de dollars par rapport à l'année 2022-2023.

Ce résultat s'explique par les facteurs suivants :

- des revenus de 145,1 milliards de dollars, lesquels affichent une progression de 0,6 % par rapport à l'année précédente. Cette croissance est dictée principalement par celle des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement, qui s'est établi à 0,3 % en raison notamment de la stagnation de l'activité économique au Québec en 2023 et de la baisse des deux premiers taux d'imposition de l'impôt sur le revenu des particuliers annoncée dans le budget 2023-2024;
  - Les revenus provenant des transferts fédéraux ont crû de 6,9 %, en raison notamment d'un relèvement ponctuel de l'enveloppe du Transfert canadien en matière de santé.
- des dépenses de 150,6 milliards de dollars, lesquelles présentent une croissance de 2,2 %[3] par rapport à l'année précédente. Cette croissance est en grande partie attribuable aux dépenses de portefeuilles (2,5 %)[3], notamment celles de la santé et des services sociaux, de la famille et de l'enseignement supérieur;
- des versements des revenus consacrés au Fonds des générations de 2,0 milliards de dollars.

Révisions depuis le budget 2024-2025

Selon les données présentées dans le budget 2024-2025, un déficit budgétaire de 6,3 milliards de dollars était attendu pour l'ensemble de l'année 2023-2024.

Le déficit budgétaire préliminaire pour 2023-2024 s'établit désormais à 7,5 milliards de dollars, après versements des revenus consacrés au Fonds des générations, soit une détérioration de 1,2 milliard de dollars du solde budgétaire en 2023-2024 depuis le budget 2024-2025.

- Les revenus sont révisés à la baisse de 1,6 milliard de dollars depuis le budget 2024-2025.
  - Les revenus autonomes sont revus à la baisse de 1,1 milliard de dollars, en raison notamment des revenus moins élevés que prévu à l'impôt sur le revenu des particuliers (−594 millions de dollars) et aux revenus divers (−560 millions de dollars).
  - Les transferts fédéraux sont révisés à la baisse de 566 millions de dollars, en raison notamment du rythme de réalisation des projets d'infrastructure qui font l'objet d'un financement fédéral. Les révisions aux transferts fédéraux en lien avec les projets d'infrastructure n'ont pas d'effet sur le solde budgétaire, car une contrepartie est comptabilisée aux dépenses.

[3] Si l'on excluait les dépenses liées aux mesures de soutien et de relance COVID-19, la croissance des dépenses de portefeuilles s'établirait à 5,8 % alors que celle des dépenses totales serait de 5,2 %.

- Les dépenses sont révisées à la baisse de 440 millions de dollars depuis le budget 2024-2025.
  - Les dépenses de portefeuilles sont révisées à la baisse de 788 millions de dollars, en raison notamment du rythme de réalisation plus lent que prévu des projets d'infrastructure subventionnés.
  - Le service de la dette est révisé à la hausse de 348 millions de dollars, en raison entre autres des revenus de placement moins élevés que prévu du Fonds d'amortissement afférent à des emprunts[4]. Des taux d'intérêt plus élevés ont entraîné des pertes sur disposition dans le cadre de la gestion des activités de placement de ce fonds.
- Les versements des revenus consacrés au Fonds des générations sont revus à la baisse de 34 millions de dollars depuis le budget 2024-2025, en raison principalement de la diminution des redevances hydrauliques.

Sommaire des résultats au 31 mars 2024
(données non auditées, en millions de dollars, variation par rapport à l'année précédente)

	Avril à mars				Exercice financier 2023-2024				
					Budget de mars 2024		Résultats préliminaires[1]		
	2022-2023	2023-2024	Variation (M$)	*Variation (%)*	Niveau (M$)	*Variation (%)*	Révision (M$)	Niveau (M$)	*Variation (%)*
Revenus autonomes	115 509	114 409	−1 100	*−1,0*	115 486	*−0,1*	−1 077	114 409	*−1,0*
Transferts fédéraux	28 737	30 724	1 987	*6,9*	31 290	*8,9*	−566	30 724	*6,9*
Total des revenus	**144 246**	**145 133**	**887**	***0,6***	**146 776**	***1,7***	**−1 643**	**145 133**	***0,6***
Dépenses de portefeuilles	−137 114	−140 559	−3 445	*2,5*	−141 347	*3,0*	788	−140 559	*2,5*
Service de la dette	−10 222	−9 998	224	*−2,2*	−9 650	*−4,1*	−348	−9 998	*−2,2*
Total des dépenses	**−147 336**	**−150 557**	**−3 221**	***2,2***	**−150 997**	***2,5***	**440**	**−150 557**	***2,2***
Provisions pour éventualités	—	—	—	—	—	—	—	—	—
SURPLUS (DÉFICIT) LIÉ AUX ACTIVITÉS[2]	**−3 090**	**−5 424**	**−2 334**	**—**	**−4 221**	**—**	**−1 203**	**−5 424**	**—**
LOI SUR L'ÉQUILIBRE									
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	−3 082	−2 047	1 035		−2 081	—	34	−2 047	—
SOLDE BUDGÉTAIRE[3]	**−6 172**	**−7 471**	**−1 299**		**−6 302**		**−1 169**	**−7 471**	

(1) Il s'agit des résultats préliminaires selon les renseignements disponibles au 18 juin 2024 à l'égard de l'année financière se terminant le 31 mars 2024. Ces résultats seront revus afin de tenir compte des renseignements additionnels qui auront été obtenus jusqu'à la clôture des états financiers consolidés. Les résultats finaux seront présentés à l'automne dans les *Comptes publics 2023-2024*.
(2) Il s'agit du solde au sens des comptes publics.
(3) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

Information complémentaire

Le poids de la dette nette s'établit à 38,8 % du PIB au 31 mars 2024, soit 0,2 point de pourcentage de moins que prévu dans le budget 2024-2025. En dépit d'un déficit plus élevé, la dette nette est moindre que prévu dans le budget 2024-2025 en raison principalement de la réévaluation des instruments financiers dérivés à leur juste valeur et de gains liés aux régimes de retraite des entreprises du gouvernement.

[4] Les revenus de placement du Fonds d'amortissement afférent à des emprunts sont déduits du service de la dette. Ils sont composés des intérêts générés sur les placements ainsi que des gains et des pertes sur disposition.

Revenus

Revenus autonomes

Faits saillants

Des revenus autonomes de **114,4 milliards de dollars** au 31 mars 2024.

Une **variation cumulative de −1,0 %** par rapport à l'année précédente.

Revenus autonomes trimestriels
(en millions de dollars)

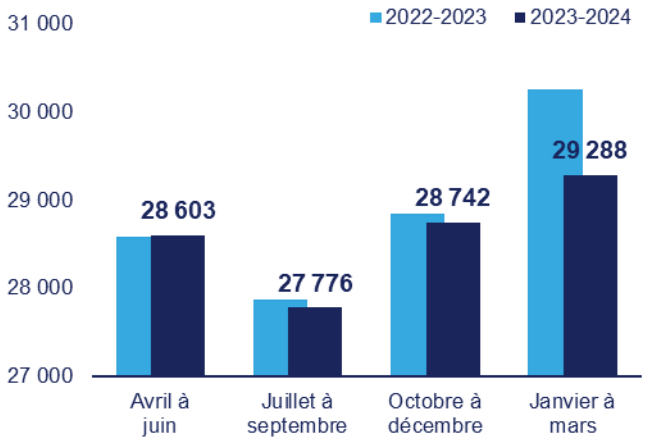

Résultats préliminaires au 31 mars 2024

Pour l'année 2023-2024, les revenus autonomes se sont élevés à 114,4 milliards de dollars. Il s'agit d'une baisse de 1,1 milliard de dollars (−1,0 %) par rapport à 2022-2023.

Les **revenus fiscaux** ont diminué de 1,3 milliard de dollars (−1,4 %), pour atteindre 89,8 milliards de dollars. Cette variation s'explique principalement par :

- la diminution de 456 millions de dollars (−1,1 %) de l'**impôt sur le revenu des particuliers**, due notamment à la baisse des deux premiers taux d'imposition annoncée dans le budget 2023-2024, ainsi qu'à l'évolution moins favorable des gains en capital et des revenus des particuliers en affaires constatée à la suite du traitement des déclarations de revenus de l'année d'imposition 2023;
- l'augmentation de 604 millions de dollars (7,6 %) des **cotisations pour les services de santé**, attribuable notamment aux salaires et traitements, dont la croissance s'est élevée à 6,0 % en 2023;
- la diminution de 1,8 milliard de dollars (−13,9 %) des revenus provenant des **impôts des sociétés**, en raison notamment de la baisse de 13,9 % de l'excédent d'exploitation net des sociétés en 2023;
- la hausse de 37 millions de dollars (3,3 %) des revenus provenant de l'**impôt foncier scolaire**, due à la contribution additionnelle de près de 180 millions de dollars par année du gouvernement du Québec, visant à limiter la hausse des comptes de taxe scolaire à 3 % en moyenne pour 2023-2024;
- l'augmentation de 375 millions de dollars (1,4 %) des **taxes à la consommation**, attribuable principalement à la consommation des ménages, dont la croissance a atteint 5,6 % en 2023, et atténuée en partie par les investissements résidentiels, lesquels ont affiché un recul de 14,8 % au cours de la même période.

Les **autres revenus autonomes** ont augmenté de 1,6 milliard de dollars (8,7 %), pour atteindre 19,3 milliards de dollars, en raison de :

- l'augmentation de 80 millions de dollars (1,4 %) des **droits et permis**, découlant principalement de la hausse des revenus de la vente aux enchères de droits d'émission de GES, dont l'effet est en partie compensé par la baisse des revenus miniers;
- l'augmentation de 1,5 milliard de dollars (12,2 %) des **revenus divers**, due entre autres à l'augmentation des revenus de vente de biens et services et des revenus d'intérêts sur les créances fiscales administrées par Revenu Québec.

Les **revenus provenant des entreprises du gouvernement** ont diminué de 1,4 milliard de dollars (−20,7 %), pour s'établir à 5,2 milliards de dollars.

- Cette évolution est principalement attribuable à la diminution des résultats d'Hydro-Québec, principalement liée à la baisse de la valeur de ses exportations, découlant des faibles précipitations dans les régions où sont situés ses bassins principaux.
- Cette baisse est atténuée par l'amélioration des résultats d'Investissement Québec, lesquels avaient été affectés en 2022-2023 par les résultats défavorables des marchés financiers.

Revenus autonomes
(données non auditées, en millions de dollars, variation par rapport à l'année précédente)

	Avril à mars				Exercice financier 2023-2024				
					Budget de mars 2024		Résultats préliminaires[1]		
	2022-2023	2023-2024	Variation (M$)	*Variation (%)*	Niveau (M$)	*Variation (%)*	Révision (M$)	Niveau (M$)	*Variation (%)*
Impôt sur le revenu et les biens									
– Impôt sur le revenu des particuliers	42 251	41 795	−456	*−1,1*	42 389	*0,3*	−594	41 795	*−1,1*
– Cotisations pour les services de santé	7 914	8 518	604	*7,6*	8 298	*4,9*	220	8 518	*7,6*
– Impôts des sociétés	13 243	11 403	−1 840	*−13,9*	11 399	*−13,9*	4	11 403	*−13,9*
– Impôt foncier scolaire	1 113	1 150	37	*3,3*	1 137	*2,2*	13	1 150	*3,3*
Taxes à la consommation	26 597	26 972	375	*1,4*	27 118	*2,0*	−146	26 972	*1,4*
Revenus fiscaux	**91 118**	**89 838**	**−1 280**	***−1,4***	**90 341**	***−0,9***	**−503**	**89 838**	***−1,4***
Droits et permis	5 688	5 768	80	*1,4*	5 832	*1,6*	−64	5 768	*1,4*
Revenus divers	12 083	13 556	1 473	*12,2*	14 116	*16,8*	−560	13 556	*12,2*
Autres revenus autonomes	**17 771**	**19 324**	**1 553**	***8,7***	**19 948**	***11,9***	**−624**	**19 324**	***8,7***
Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement	**108 889**	**109 162**	**273**	***0,3***	**110 289**	***1,2***	**−1 127**	**109 162**	***0,3***
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	6 620	5 247	−1 373	*−20,7*	5 197	*−21,5*	50	5 247	*−20,7*
TOTAL	**115 509**	**114 409**	**−1 100**	***−1,0***	**115 486**	***−0,1***	**−1 077**	**114 409**	***−1,0***

(1) Il s'agit des résultats préliminaires selon les renseignements disponibles au 18 juin 2024 à l'égard de l'année financière se terminant le 31 mars 2024. Ces résultats seront revus afin de tenir compte des renseignements additionnels qui auront été obtenus jusqu'à la clôture des états financiers consolidés. Les résultats finaux seront présentés à l'automne dans les *Comptes publics 2023-2024*.

Révisions depuis le budget 2024-2025

Les revenus autonomes se sont établis à 114,4 milliards de dollars en 2023-2024, soit une révision à la baisse de 1,1 milliard de dollars par rapport à la prévision du budget 2024-2025.

- Les **revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement** sont révisés à la baisse de 1,1 milliard de dollars en 2023-2024 en raison de la révision à :
  - la baisse de 594 millions de dollars de l'**impôt sur le revenu des particuliers**, due principalement à l'évolution moins favorable des gains en capital et des revenus des particuliers en affaires constatée à la suite du traitement des déclarations de revenus de l'année d'imposition 2023;
  - la hausse de 220 millions de dollars des **cotisations pour les services de santé**, attribuable à la révision à la hausse des salaires et traitements au premier trimestre de 2024;
  - la baisse de 146 millions de dollars des **taxes à la consommation**, due notamment à la révision à la baisse des ventes au détail au premier trimestre de 2024;
  - la baisse de 64 millions de dollars des **droits et permis**, due à une évolution moins favorable que prévu des revenus miniers. En effet, la hausse importante des coûts de production réclamés par certaines sociétés à la suite d'investissements réalisés a entraîné une baisse des profits miniers;
  - la baisse de 560 millions de dollars des **revenus divers**, due à des revenus moins importants que prévu principalement attribuable à la vente de biens et services par les entités du gouvernement, notamment dans le secteur de la santé.
- Les **revenus provenant des entreprises du gouvernement** sont revus à la hausse de 50 millions de dollars, en raison de l'augmentation des résultats d'Hydro-Québec liée notamment à la hausse des revenus de placement.

Composition des revenus autonomes

Les revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement se composent principalement de revenus fiscaux, soit l'impôt sur le revenu des particuliers, les cotisations pour les services de santé, les impôts des sociétés, l'impôt foncier scolaire et les taxes à la consommation.

- Leur évolution reflète généralement celle de l'activité économique au Québec et les modifications apportées aux régimes fiscaux.

Les revenus autonomes comprennent également d'autres sources de revenus :

- les droits et permis, notamment les revenus du marché du carbone;
- les revenus divers, tels que les droits de scolarité et les revenus d'intérêts, de la vente de biens et services, ainsi que des amendes, confiscations et recouvrements.

Les entreprises du gouvernement sont composées des sociétés publiques qui possèdent une vocation commerciale, une autonomie de gestion et une autosuffisance financière.

- Les revenus provenant des entreprises du gouvernement correspondent essentiellement aux résultats nets de ces sociétés.

Revenus autonomes au 31 mars 2024
(en milliards de dollars et en pourcentage des revenus autonomes totaux)

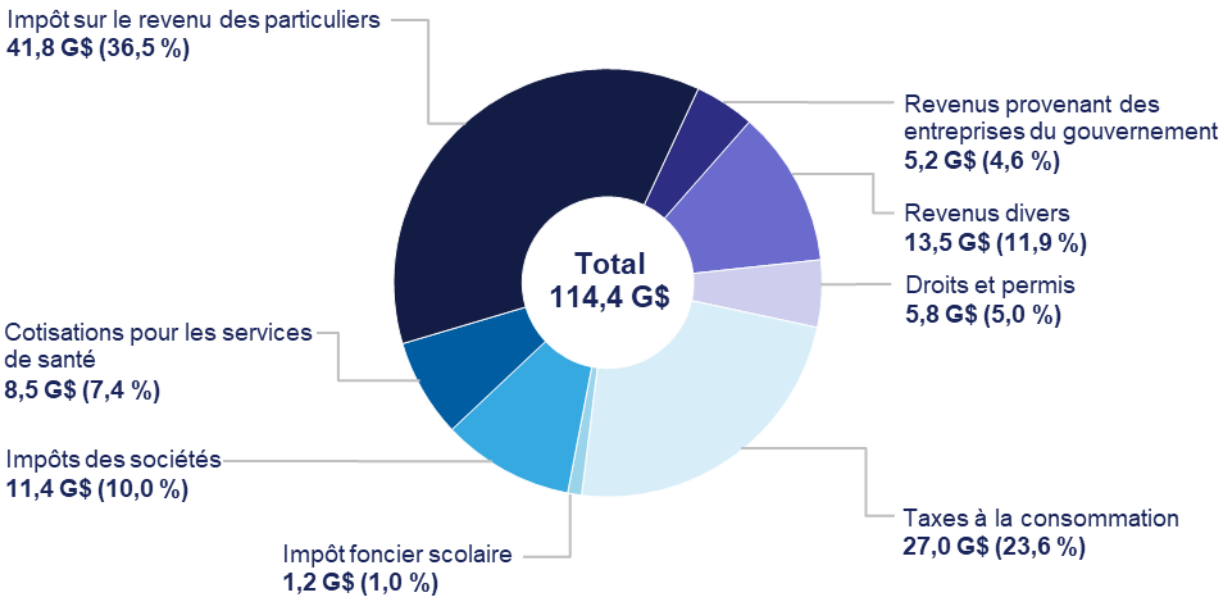

Revenus

Transferts fédéraux

Faits saillants

Des transferts fédéraux de **30,7 milliards de dollars** au 31 mars 2024.

Une **croissance cumulative de 6,9 %** par rapport à l'année précédente.

Transferts fédéraux trimestriels

(en millions de dollars)

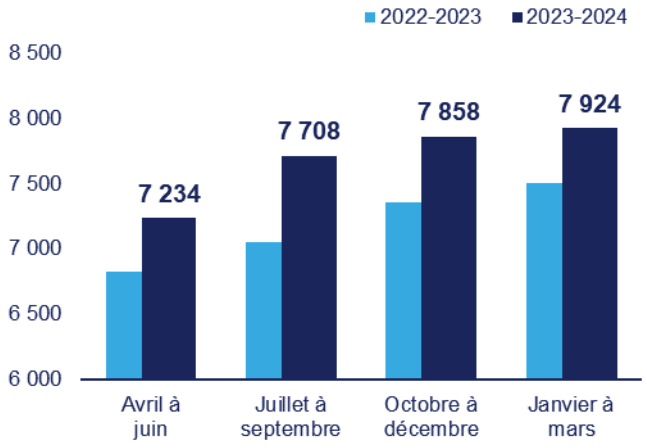

Résultats préliminaires au 31 mars 2024

Pour l'année 2023-2024, les transferts fédéraux ont totalisé 30,7 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 2,0 milliards de dollars (6,9 %) comparativement à l'année 2022-2023. Cette variation est principalement attribuable à une augmentation des revenus provenant des transferts pour la santé, dont une portion est non récurrente.

- Les revenus provenant des **transferts pour la santé** ont augmenté de 1,6 milliard de dollars (23,0 %), pour atteindre 8,7 milliards de dollars, notamment en raison de la croissance du Transfert canadien en matière de santé, liée à la variation du PIB nominal canadien et à un relèvement ponctuel de 2,0 milliards de dollars de ce transfert (la part du Québec étant de 447 millions de dollars).

Transferts fédéraux
(données non auditées, en millions de dollars, variation par rapport à l'année précédente)

	Avril à mars				Exercice financier 2023-2024				
					Budget de mars 2024		Résultats préliminaires[1]		
	2022-2023	2023-2024	Variation (M$)	*Variation (%)*	Niveau (M$)	*Variation (%)*	Révision (M$)	Niveau (M$)	*Variation (%)*
Péréquation	13 666	14 037	371	*2,7*	14 037	*2,7*	—	14 037	*2,7*
Transferts pour la santé	7 082	8 714	1 632	*23,0*	8 778	*23,9*	−64	8 714	*23,0*
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	1 294	1 451	157	*12,1*	1 451	*12,1*	—	1 451	*12,1*
Autres programmes	6 695	6 522	−173	*−2,6*	7 024	*4,9*	−502	6 522	*−2,6*
TOTAL	**28 737**	**30 724**	**1 987**	***6,9***	**31 290**	***8,9***	**−566**	**30 724**	***6,9***

(1) Il s'agit des résultats préliminaires selon les renseignements disponibles au 18 juin 2024 à l'égard de l'année financière se terminant le 31 mars 2024. Ces résultats seront revus afin de tenir compte des renseignements additionnels qui auront été obtenus jusqu'à la clôture des états financiers consolidés. Les résultats finaux seront présentés à l'automne dans les *Comptes publics 2023-2024*.

Révisions depuis le budget 2024-2025

Les revenus des transferts fédéraux se sont établis à 30,7 milliards de dollars en 2023-2024, soit une révision à la baisse de 566 millions de dollars par rapport à la prévision du budget 2024-2025.

Cette révision s'explique notamment par le rythme de réalisation des projets d'infrastructure qui font l'objet d'un financement fédéral. Les révisions aux transferts fédéraux en lien avec les projets d'infrastructure n'ont pas d'effet sur le solde budgétaire, car une contrepartie est comptabilisée aux dépenses.

Composition des transferts fédéraux

Les revenus de transferts fédéraux correspondent aux revenus du gouvernement fédéral qui sont versés au Québec en vertu de la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, ainsi qu'aux revenus des autres programmes qui découlent d'ententes bilatérales.

Ces revenus proviennent principalement :

- du programme de péréquation;
- du Transfert canadien en matière de santé (TCS);
- du Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS);
- des autres programmes découlant d'ententes avec le gouvernement fédéral sur divers domaines (ex. : l'intégration des immigrants, l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, le marché du travail et les infrastructures).

Transferts fédéraux au 31 mars 2024
(en milliards de dollars et en pourcentage des revenus totaux de transferts fédéraux)

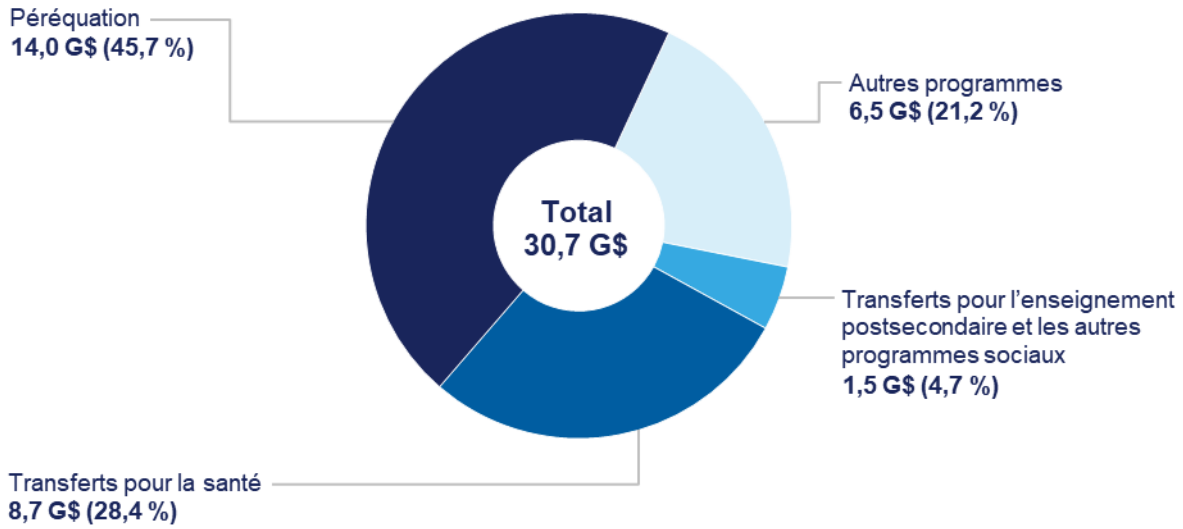

Dépenses

Dépenses de portefeuilles et service de la dette

Faits saillants

Des dépenses
de **150,6 milliards de dollars**
réalisées au 31 mars 2024.

Une **croissance cumulative de 2,2 %**
par rapport à l'année précédente.

Dépenses trimestrielles
(en millions de dollars)

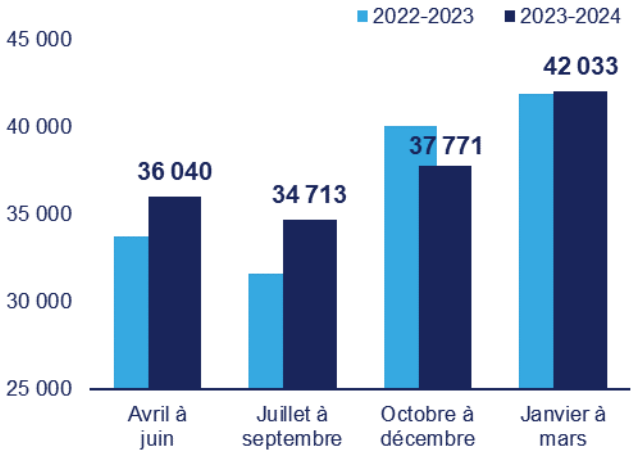

Résultats préliminaires au 31 mars 2024

Pour l'année 2023-2024, les dépenses ont totalisé 150,6 milliards de dollars. Il s'agit d'une augmentation de 3,2 milliards de dollars (2,2 %)[5] comparativement à l'année 2022-2023.

Les **dépenses de portefeuilles** ont augmenté de 3,4 milliards de dollars (2,5 %)[5], pour s'établir à 140,6 milliards de dollars. La croissance observée au 31 mars 2024 s'explique par ces facteurs :

- les dépenses du portefeuille **Santé et Services sociaux** ont augmenté de 1,5 milliard de dollars (2,5 %), pour atteindre 60,8 milliards de dollars. Cette augmentation est notamment attribuable à l'évolution de la rémunération et des dépenses reliées aux médicaments et aux fournitures médicales et chirurgicales;
- les dépenses du portefeuille **Éducation** ont augmenté de 528 millions de dollars (2,7 %), pour atteindre 20,0 milliards de dollars. Cette augmentation est notamment attribuable à l'augmentation du nombre d'élèves dans les établissements scolaires;
- les dépenses du portefeuille **Enseignement supérieur** ont augmenté de 729 millions de dollars (7,6 %), pour atteindre 10,4 milliards de dollars. Cette croissance découle notamment de la hausse du financement accordé aux universités privées et du programme de bourses incitatives Perspective Québec, mis en place en septembre 2022;
- les dépenses du portefeuille **Famille** ont augmenté de 930 millions de dollars (11,9 %), pour atteindre 8,8 milliards de dollars. Cette évolution est notamment attribuable à la création de nouvelles places en services de garde subventionnés et à la hausse de l'Allocation famille;
- les dépenses du portefeuille **Transports et Mobilité durable** ont augmenté de 50 millions de dollars (0,8 %), pour atteindre 6,5 milliards de dollars. Cette hausse s'explique notamment par les subventions visant à soutenir les organismes de transport collectif;
- les dépenses du portefeuille **Emploi et Solidarité sociale** ont diminué de 3,3 milliards de dollars (−36,5 %), pour s'établir à 5,7 milliards de dollars. Cette baisse résulte principalement du montant ponctuel pour le coût de la vie accordé en décembre 2022, entraînant un effet à la baisse sur la croissance en 2023-2024. Elle est en partie compensée par l'augmentation des dépenses liées aux programmes d'aide financière de dernier recours;

[5] Si l'on excluait les dépenses liées aux mesures de soutien et de relance COVID-19, la croissance des dépenses de portefeuilles s'établirait à 5,8 % alors que celle des dépenses totales serait de 5,2 %.

- les dépenses du portefeuille **Affaires municipales et Habitation** ont diminué de 179 millions de dollars (−3,6 %), pour atteindre 4,7 milliards de dollars. Cette variation est entre autres attribuable à des subventions non récurrentes versées en 2022-2023 pour favoriser l'accès à un logement de qualité et abordable, entraînant un effet à la baisse sur la croissance en 2023-2024;
- les dépenses du portefeuille **Économie, Innovation et Énergie** ont augmenté de 549 millions de dollars (16,7 %), pour atteindre 3,8 milliards de dollars. Cette augmentation est notamment attribuable à la hausse du crédit d'impôt relatif à l'investissement et à l'innovation et du crédit d'impôt relatif aux salaires de recherche et de développement;
- les dépenses du portefeuille **Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs** ont augmenté de 754 millions de dollars (45,1 %), pour atteindre 2,4 milliards de dollars. Cette évolution est notamment attribuable aux subventions accordées dans le cadre du programme Roulez vert;
- les dépenses des **autres portefeuilles** ont augmenté de 1,9 milliard de dollars (12,1 %), pour atteindre 17,4 milliards de dollars.

Les dépenses du **service de la dette** ont, quant à elles, diminué de 224 millions de dollars (−2,2 %), pour s'établir à 10,0 milliards de dollars, en raison principalement de la non-récurrence de pertes sur disposition de placement en 2022-2023 dans le Fonds d'amortissement afférent à des emprunts[6] du gouvernement.

Dépenses
(données non auditées, en millions de dollars, variation par rapport à l'année précédente)

	Avril à mars				Exercice financier 2023-2024				
					Budget de mars 2024		Résultats préliminaires[1]		
	2022-2023 [2]	2023-2024	Variation (M$)	*Variation (%)*	Niveau (M$)	*Variation (%)*	Révision (M$)	Niveau (M$)	*Variation (%)*
Santé et Services sociaux	59 328	60 814	1 486	*2,5*	59 928 [3]	*0,9*	886	60 814	*2,5*
Éducation	19 500	20 028	528	*2,7*	20 452	*4,9*	−424	20 028	*2,7*
Enseignement supérieur	9 655	10 384	729	*7,6*	10 684	*10,7*	−300	10 384	*7,6*
Famille	7 835	8 765	930	*11,9*	8 723	*11,3*	42	8 765	*11,9*
Transports et Mobilité durable	6 400	6 450	50	*0,8*	6 141	*−4,8*	309	6 450	*0,8*
Emploi et Solidarité sociale	8 983	5 705	−3 278	*−36,5*	5 742	*−36,1*	−37	5 705	*−36,5*
Affaires municipales et Habitation	4 928	4 749	−179	*−3,6*	5 323	*8,0*	−574	4 749	*−3,6*
Économie, Innovation et Énergie	3 280	3 829	549	*16,7*	4 166	*29,9*	−337	3 829	*16,7*
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	1 673	2 427	754	*45,1*	2 219	*32,6*	208	2 427	*45,1*
Autres portefeuilles	15 532	17 408	1 876	*12,1*	17 969 [3]	*15,1*	−561	17 408	*12,1*
Dépenses de portefeuilles	**137 114**	**140 559**	**3 445**	***2,5***	**141 347**	***3,0***	**−788**	**140 559**	***2,5***
Service de la dette	**10 222**	**9 998**	**−224**	***−2,2***	**9 650**	***−4,1***	**348**	**9 998**	***−2,2***
TOTAL	**147 336**	**150 557**	**3 221**	***2,2***	**150 997**	***2,5***	**−440**	**150 557**	***2,2***

(1) Il s'agit des résultats préliminaires selon les renseignements disponibles au 18 juin 2024 à l'égard de l'année financière se terminant le 31 mars 2024. Ces résultats seront revus afin de tenir compte des renseignements additionnels qui auront été obtenus jusqu'à la clôture des états financiers consolidés. Les résultats finaux seront présentés à l'automne dans les *Comptes publics 2023-2024*.
(2) Certaines dépenses ont été reclassées entre les portefeuilles pour qu'elles tiennent compte du passage à la structure budgétaire 2023-2024.
(3) Dans le budget 2024-2025, une somme de 500 M$ a été provisionnée au Fonds de suppléance pour des équipements de protection individuelle. Afin de présenter une révision comparable, cette somme a été reclassée dans les dépenses du ministère de la Santé et des Services sociaux.

[6] Les revenus de placement du Fonds d'amortissement afférent à des emprunts sont déduits du service de la dette. Ils sont composés des intérêts générés sur les placements ainsi que des gains et des pertes sur disposition.

Révisions depuis le budget 2024-2025

Les dépenses se sont établies à 150,6 milliards de dollars en 2023-2024, soit une révision à la baisse de 440 millions de dollars par rapport à la prévision du budget 2024-2025.

Les **dépenses de portefeuilles** sont revues à la baisse de 788 millions de dollars, une révision qui s'explique notamment par ces facteurs :

- les dépenses du portefeuille **Santé et Services sociaux** sont révisées à la hausse de 886 millions de dollars. Cette révision est notamment attribuable à des dépenses de rémunération plus importantes que prévu des établissements de santé, en raison du coût de la main-d'œuvre indépendante et des heures travaillées;
- les dépenses du portefeuille **Éducation** sont révisées à la baisse de 424 millions de dollars. Cette révision est notamment attribuable à des dépenses moins importantes que prévu attribuables notamment aux centres de services scolaires;
- les dépenses du portefeuille **Enseignement supérieur** sont révisées à la baisse de 300 millions de dollars. Cette révision découle notamment de dépenses moins importantes que prévu dans les établissements d'enseignement supérieur;
- les dépenses du portefeuille **Transports et Mobilité durable** sont révisées à la hausse de 309 millions de dollars. Cette révision s'explique notamment par la réévaluation des coûts des projets d'infrastructure subventionnés;
- les dépenses du portefeuille **Affaires municipales et Habitation** sont révisées à la baisse de 574 millions de dollars. Cette révision est notamment attribuable au rythme de réalisation plus lent qu'anticipé des projets d'infrastructure subventionnés;
- les dépenses du portefeuille **Économie, Innovation et Énergie** sont révisées à la baisse de 337 millions de dollars. Cette révision est notamment attribuable à la réévaluation à la baisse de la provision pour créances douteuses au Fonds du développement économique;
- les dépenses du portefeuille **Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs** sont révisées à la hausse de 208 millions de dollars. Cette révision est notamment attribuable à des dépenses plus importantes que prévu en raison de la réévaluation à la hausse de la provision pour passif environnemental;
- les dépenses des **autres portefeuilles** sont révisées à la baisse de 561 millions de dollars.

Le **service de la dette** est révisé à la hausse de 348 millions de dollars, entre autres en raison des revenus de placement moins élevés que prévu du Fonds d'amortissement afférent à des emprunts[7]. Des taux d'intérêt plus élevés ont entraîné des pertes sur disposition dans le cadre de la gestion des activités de placement de ce fonds.

[7] Les revenus de placement du Fonds d'amortissement afférent à des emprunts sont déduits du service de la dette. Ils sont composés des intérêts générés sur les placements ainsi que des gains et des pertes sur disposition.

Composition des dépenses de portefeuilles

Les dépenses de portefeuilles représentent l'ensemble des ressources consacrées à la prestation des services publics. Le gouvernement met sur pied des programmes qui sont administrés directement par les entités gouvernementales tels les ministères et organismes.

- Les programmes et les entités sous la responsabilité d'un ministre représentent un portefeuille.

Les dépenses d'un portefeuille se composent :

- des dépenses de programmes;
- des dépenses réalisées notamment par les fonds spéciaux, les organismes autres que budgétaires ainsi que les organismes des réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de l'enseignement supérieur;
- des dépenses financées par le régime fiscal, lesquelles sont constituées des crédits d'impôt remboursables et de la dépense pour créances douteuses associée aux revenus fiscaux.

La composition et le niveau de dépenses de chaque portefeuille varient selon la nature de la fonction et des programmes sous la responsabilité du ministre. Ainsi, certains portefeuilles auront plus de dépenses que d'autres, en fonction de leur mission.

En 2023-2024, il y a 24 portefeuilles ministériels. Les trois principaux, soit Santé et Services sociaux, Éducation et Enseignement supérieur, représentent environ 65 % des dépenses de portefeuilles annuelles.

Composition du service de la dette

Le service de la dette correspond à la somme des intérêts sur la dette directe ainsi que des intérêts sur le passif au titre des régimes de retraite et des autres avantages sociaux futurs des employés des secteurs public et parapublic.

Il dépend notamment de la taille de la dette et des taux d'intérêt sur les marchés financiers. Chaque année, le gouvernement doit consacrer une part des revenus de l'État au paiement des intérêts.

Dépenses au 31 mars 2024
(en milliards de dollars et en pourcentage des dépenses totales)

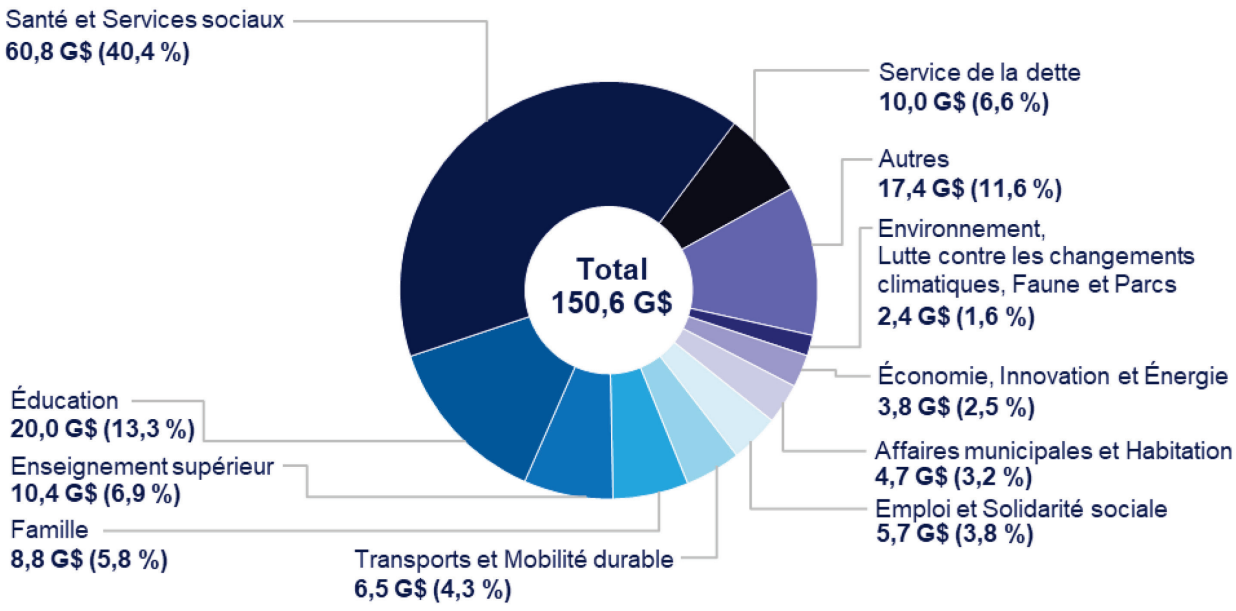

Dette

Au 31 mars 2024, la dette nette s'établit à 219,3 milliards de dollars, soit 38,8 % du PIB. En dépit d'un déficit plus élevé, la dette nette est moindre que prévu dans le budget 2024-2025 en raison principalement de la réévaluation des instruments financiers dérivés à leur juste valeur et de gains liés aux régimes de retraite des entreprises du gouvernement. Ces gains provisoires au 31 mars 2024 entraînent des variations temporaires de la dette nette.

Dette nette au 31 mars 2024
(en millions de dollars)

	Budget de mars 2024	Révision	Résultats préliminaires[1]
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	**208 712**	**—**	**208 712**
EN % DU PIB	***38,3***	**—**	***38,3***
Déficit (surplus) budgétaire	6 302	1 169	7 471
Immobilisations	8 536	215	8 751
Ajustements comptables	−341	−3 232	−3 573
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	−2 081	34	−2 047
Variation totale	**12 416**	**−1 814**	**10 602**
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	**221 128**	**−1 814**	**219 314**
EN % DU PIB	***39,0***	***−0,2***	***38,8***

(1) Il s'agit des résultats préliminaires selon les renseignements disponibles au 18 juin 2024 à l'égard de l'année financière se terminant le 31 mars 2024. Ces résultats seront revus afin de tenir compte des renseignements additionnels qui auront été obtenus jusqu'à la clôture des états financiers consolidés. Les résultats finaux seront présentés à l'automne dans les *Comptes publics 2023-2024*.

Au 31 mars 2024, le poids de la dette nette du Québec s'établit à 38,8 % du PIB, comparativement à 29,8 % pour la moyenne des provinces. Le gouvernement s'est engagé à réduire graduellement la dette nette du Québec à 30 % du PIB d'ici 2037-2038.

Dette nette des gouvernements au Canada au 31 mars 2024
(en pourcentage du PIB)

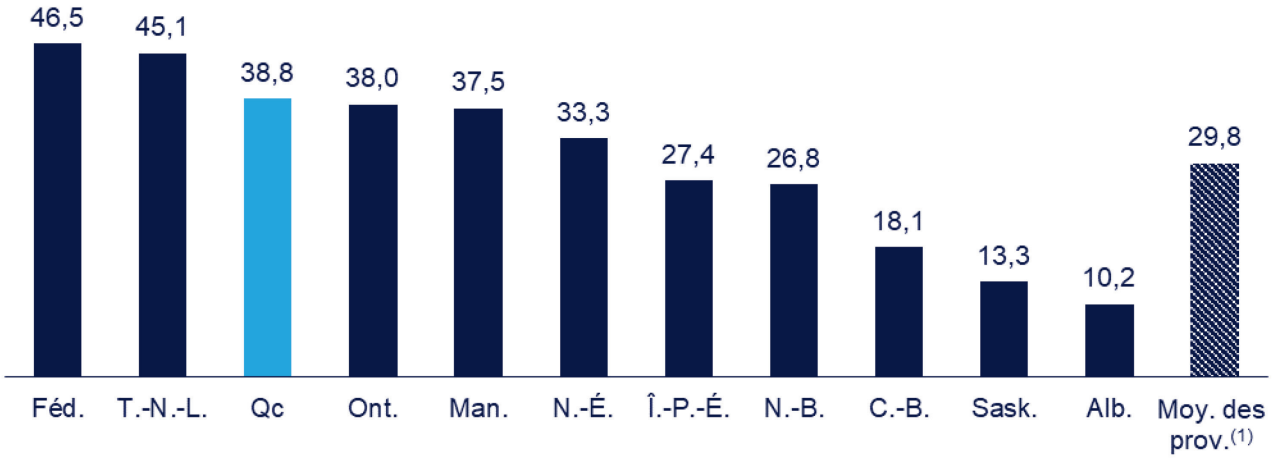

(1) Cette moyenne est obtenue en divisant la somme des dettes provinciales par la somme des PIB provinciaux.
Source : Documents budgétaires des gouvernements.

Surplus ou besoins financiers nets

Pour la période d'avril 2023 à mars 2024, les besoins financiers nets atteignent 18,7 milliards de dollars et s'expliquent par :

- le déficit de 5,4 milliards de dollars résultant de la différence entre les revenus et les dépenses du gouvernement;
- les besoins financiers de 3,6 milliards de dollars pour les placements, prêts et avances, qui découlent principalement d'une hausse des prêts et placements effectués notamment par le Fonds du développement économique et par Financement-Québec;
- les besoins financiers de 8,8 milliards de dollars liés aux immobilisations du gouvernement, dus principalement à des investissements de 13,9 milliards de dollars, notamment pour la réfection et la construction d'écoles et d'établissements de santé. Ces investissements sont compensés en partie par les dépenses d'amortissement de 5,3 milliards de dollars[8];
- les besoins financiers de 3,5 milliards de dollars liés au passif des régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs, qui résultent du versement des prestations aux employés de l'État de 7,2 milliards de dollars compensé par le coût net des régimes de 3,7 milliards de dollars[8];
- les surplus financiers de 4,6 milliards de dollars provenant des autres comptes[9], surplus qui découlent notamment du report en 2024-2025 du décaissement lié aux dépenses inscrites en 2023-2024 liées au renouvellement des conventions collectives;
- les besoins financiers de 2,0 milliards de dollars générés par les versements au Fonds des générations.

Surplus ou besoins financiers nets
(données non auditées, en millions de dollars)

	Avril à mars	
	2022-2023	**2023-2024(1)**
SURPLUS (DÉFICIT) LIÉ AUX ACTIVITÉS	**−3 090**	**−5 424**
Opérations non budgétaires		
Placements, prêts et avances	1 401	−3 583
Immobilisations	−6 499	−8 751
Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs	−3 063	−3 520
Autres comptes(2)	2 950	4 637
Versements au Fonds des générations	−3 082	−2 047
Total des opérations non budgétaires	**−8 293**	**−13 264**
SURPLUS (BESOINS) FINANCIERS NETS	**−11 383**	**−18 688**

(1) Il s'agit des résultats préliminaires selon les renseignements disponibles au 18 juin 2024 à l'égard de l'année financière se terminant le 31 mars 2024. Ces résultats seront revus afin de tenir compte des renseignements additionnels qui auront été obtenus jusqu'à la clôture des états financiers consolidés. Les résultats finaux seront présentés à l'automne dans les *Comptes publics 2023-2024*.

(2) Les surplus ou besoins financiers relatifs aux autres comptes peuvent varier de façon importante d'un mois à l'autre, notamment en fonction du moment où le gouvernement encaisse ou décaisse les sommes relatives à ses activités. Par exemple, lorsque le dernier jour d'un mois n'est pas un jour ouvrable, les remises relatives à la TVQ sont encaissées au début du mois suivant, de sorte que l'équivalent de deux mois de remises peut être encaissé au cours d'un même mois.

8 Ces éléments, qui sont inclus dans le surplus (déficit) budgétaire du gouvernement, sont éliminés dans les opérations non budgétaires, car ils n'ont pas d'effet sur les liquidités.

9 Les surplus ou besoins financiers relatifs aux autres comptes peuvent varier de façon importante d'un mois à l'autre, notamment en fonction du moment où le gouvernement encaisse ou décaisse les sommes relatives à ses activités. Par exemple, lorsque le dernier jour d'un mois n'est pas un jour ouvrable, les remises relatives à la TVQ sont encaissées au début du mois suivant, de sorte que l'équivalent de deux mois de remises peut être encaissé au cours d'un même mois.

Composition des surplus ou besoins financiers nets

Les revenus et les dépenses du gouvernement sont établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

- Les revenus sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et les dépenses, lorsqu'elles sont réalisées, sans égard au moment où ont lieu les encaissements et les décaissements.

Les surplus ou besoins financiers nets, quant à eux, sont constitués de l'écart entre les encaissements et les décaissements résultant des activités du gouvernement. Pour pourvoir à ses besoins financiers nets, le gouvernement a recours à diverses sources de financement, dont sa trésorerie et ses emprunts.

Les diverses rubriques des besoins financiers nets représentent les encaissements et les décaissements nets générés par les investissements du gouvernement en prêts, en placements, en participations dans ses entreprises et en immobilisations, par les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs ainsi que par les autres comptes.

- Cette dernière rubrique comprend notamment le paiement des comptes fournisseurs et la perception des comptes débiteurs. Les versements au Fonds des générations créent également des besoins financiers.

Programme de financement et emprunts réalisés

Le programme de financement correspond aux emprunts à long terme qui sont effectués pour, notamment, rembourser les emprunts qui arrivent à échéance et pourvoir aux besoins financiers nets. Ces derniers comprennent les investissements en immobilisations du gouvernement et le déficit budgétaire.

Pour l'année 2023-2024[10], les emprunts réalisés se sont élevés à 27,6 milliards de dollars.

- Les obligations conventionnelles en dollars canadiens sont le principal instrument d'emprunt utilisé.
- Les emprunts sur les marchés étrangers ont représenté 38 % des emprunts réalisés en 2023-2024.

Sommaire des emprunts à long terme réalisés en 2023-2024

Devises	En M$	En %
DOLLAR CANADIEN		
Obligations conventionnelles	14 656	53,2
Produits d'épargne émis par Épargne Placements Québec	1 534	5,6
Obligations vertes	591	2,1
Immigrants investisseurs(1)	191	0,7
Sous-total	**16 972**	**61,6**
AUTRES DEVISES		
Dollar américain	6 702	24,3
Euro	3 300	12,0
Franc suisse	586	2,1
Sous-total	**10 588**	**38,4**
TOTAL	**27 560**	**100,0**

Note : Il s'agit des emprunts à long terme réalisés du 1er avril 2023 au 31 mars 2024.
(1) Ces emprunts proviennent des sommes avancées par les immigrants investisseurs. Ces sommes sont prêtées au gouvernement par l'intermédiaire d'Investissement Québec.

Sommaire des remboursements d'emprunts à long terme réalisés en 2023-2024

Devises	En M$
DOLLAR CANADIEN	
Obligations conventionnelles	5 191
Autres	1 159
Sous-total	**6 350**
AUTRES DEVISES	
Dollar américain	2 668
Euro	2 950
Autres	1 159
Sous-total	**6 777**
TOTAL	**13 127**

Note : Il s'agit des remboursements d'emprunts à long terme réalisés du 1er avril au 31 mars 2024.

[10] Il s'agit des emprunts à long terme réalisés du 1er avril 2023 au 31 mars 2024.

Annexe 1 : Résultats préliminaires pour 2023-2024

Résultats préliminaires pour 2023-2024 – Solde budgétaire

(niveau et révision en millions de dollars, variation en pourcentage par rapport à l'année précédente)

	Exercice financier 2023-2024								
	Budget de mars 2023		Budget de mars 2024			Résultats préliminaires[1]			Révision depuis le budget de mars 2023
	Niveau (M$)	*Variation (%)*	Révision (M$)	Niveau (M$)	*Variation (%)*	Révision (M$)	Niveau (M$)	*Variation (%)*	
Revenus									
Revenus autonomes	117 989	*1,8*	−2 503	115 486	*−0,1*	−1 077	114 409	*−1,0*	−3 580
Transferts fédéraux	29 742	*1,8*	1 548	31 290	*8,9*	−566	30 724	*6,9*	982
Sous-total – Revenus	**147 731**	***1,8***	**−955**	**146 776**	***1,7***	**−1 643**	**145 133**	***0,6***	**−2 598**
Dépenses									
Dépenses de portefeuilles	−138 392	*1,2*	−2 955	−141 347	*3,0*	788	−140 559	*2,5*	−2 167
Service de la dette	−9 464	*−5,9*	−186	−9 650	*−4,1*	−348	−9 998	*−2,2*	−534
Sous-total – Dépenses	**−147 856**	***0,7***	**−3 141**	**−150 997**	***2,5***	**440**	**−150 557**	**2,2**	**−2 701**
Provision pour éventualités	−1 500	—	1 500	—	—	—	—	—	1 500
SURPLUS (DÉFICIT)LIÉ AUX ACTIVITÉS[2]	**−1 625**	**—**	**−2 596**	**−4 221**	**—**	**−1 203**	**−5 424**	**—**	**−3 799**
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE									
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	−2 373	—	292	−2 081	—	34	−2 047	—	326
SOLDE BUDGÉTAIRE[3]	**−3 998**		**−2 304**	**−6 302**		**−1 169**	**−7 471**		**−3 473**

(1) Il s'agit des résultats préliminaires selon les renseignements disponibles au 18 juin 2024 à l'égard de l'année financière se terminant le 31 mars 2024. Ces résultats seront revus afin de tenir compte des renseignements additionnels qui auront été obtenus jusqu'à la clôture des états financiers consolidés. Les résultats finaux seront présentés à l'automne dans les *Comptes publics 2023-2024*.
(2) Il s'agit du solde au sens des comptes publics.
(3) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

Annexe 1 : Résultats préliminaires pour 2023-2024 (suite)

Résultats préliminaires pour 2023-2024 – Revenus

(niveau et révision en millions de dollars, variation en pourcentage par rapport à l'année précédente)

	Exercice financier 2023-2024								
	Budget de mars 2023		Budget de mars 2024			Résultats préliminaires[1]			Révision depuis le budget de mars 2023
	Niveau (M$)	*Variation (%)*	Révision (M$)	Niveau (M$)	*Variation (%)*	Révision (M$)	Niveau (M$)	*Variation (%)*	
Revenus autonomes									
Impôt sur le revenu et les biens									
– Impôt sur le revenu des particuliers	43 126	*1,1*	−737	42 389	*0,3*	−594	41 795	*−1,1*	−1 331
– Cotisations pour les services de santé	7 944	*1,3*	354	8 298	*4,9*	220	8 518	*7,6*	574
– Impôts des sociétés	13 192	*−0,5*	−1 793	11 399	*−13,9*	4	11 403	*−13,9*	−1 789
– Impôt foncier scolaire	1 184	*6,5*	−47	1 137	*2,2*	13	1 150	*3,3*	−34
Taxes à la consommation	27 290	*2,8*	−172	27 118	*2,0*	−146	26 972	*1,4*	−318
Sous-total – Revenus fiscaux	**92 736**	***1,4***	**−2 395**	**90 341**	***−0,9***	**−503**	**89 838**	***−1,4***	**−2 898**
Droits et permis	5 739	*−4,0*	93	5 832	*1,6*	−64	5 768	*1,4*	29
Revenus divers	12 707	*7,8*	1 409	14 116	*16,8*	−560	13 556	*12,2*	849
Sous-total – Autres revenus autonomes	**18 446**	***3,8***	**1 502**	**19 948**	***11,9***	**−624**	**19 324**	***8,7***	**878**
Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement	**111 182**	***1,8***	**−893**	**110 289**	***1,2***	**−1 127**	**109 162**	***0,3***	**−2 020**
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	6 807	*2,0*	−1 610	5 197	*−21,5*	50	5 247	*−20,7*	−1 560
Total des revenus autonomes	**117 989**	***1,8***	**−2 503**	**115 486**	***−0,1***	**−1 077**	**114 409**	***−1,0***	**−3 580**
Transferts fédéraux									
Péréquation	14 037	*2,7*	—	14 037	*2,7*	—	14 037	*2,7*	—
Transferts pour la santé	8 660	*21,6*	118	8 778	*23,9*	−64	8 714	*23,0*	54
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	1 366	*5,6*	85	1 451	*12,1*	—	1 451	*12,1*	85
Autres programmes	5 679	*−20,5*	1 345	7 024	*4,9*	−502	6 522	*−2,6*	843
Sous-total – Transferts fédéraux	**29 742**	***1,8***	**1 548**	**31 290**	***8,9***	**−566**	**30 724**	***6,9***	**982**
TOTAL DES REVENUS	**147 731**	***1,8***	**−955**	**146 776**	***1,7***	**−1 643**	**145 133**	***0,6***	**−2 598**

(1) Il s'agit des résultats préliminaires selon les renseignements disponibles au 18 juin 2024 à l'égard de l'année financière se terminant le 31 mars 2024. Ces résultats seront revus afin de tenir compte des renseignements additionnels qui auront été obtenus jusqu'à la clôture des états financiers consolidés. Les résultats finaux seront présentés à l'automne dans les *Comptes publics 2023-2024*.

Annexe 1 : Résultats préliminaires pour 2023-2024 (suite)

Résultats préliminaires pour 2023-2024 – Dépenses

(niveau et révision en millions de dollars, variation en pourcentage par rapport à l'année précédente)

	Exercice financier 2023-2024								
	Budget de mars 2023		Budget de mars 2024			Résultats préliminaires[1]			Révision depuis le budget de mars 2023
	Niveau (M$)	*Variation (%)*	Révision (M$)	Niveau (M$)	*Variation (%)*	Révision (M$)	Niveau (M$)	*Variation (%)*	
Dépenses de portefeuilles									
Santé et Services sociaux	59 015	*1,6*	913	59 928 [2]	*0,9*	886	60 814	*2,5*	1 799
Éducation	20 203	*6,0*	249	20 452	*4,9*	−424	20 028	*2,7*	−175
Enseignement supérieur	10 480	*5,0*	204	10 684	*10,7*	−300	10 384	*7,6*	−96
Famille	8 210	*5,8*	513	8 723	*11,3*	42	8 765	*11,9*	555
Transports et Mobilité durable	6 957	*−1,3*	−816	6 141	*−4,8*	309	6 450	*0,8*	−507
Emploi et Solidarité sociale	5 250	*−42,5*	492	5 742	*−36,1*	−37	5 705	*−36,5*	455
Affaires municipales et Habitation	4 546	*−2,9*	777	5 323	*8,0*	−574	4 749	*−3,6*	203
Économie, Innovation et Énergie	3 680	*12,3*	486	4 166	*30,0*	−337	3 829	*16,7*	149
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	2 283	*14,0*	−64	2 219	*32,6*	208	2 427	*45,1*	144
Autres portefeuilles	17 769	*13,5*	200	17 969 [2]	*15,1*	−561	17 408	*12,1*	−361
Sous-total – Dépenses de portefeuilles	**138 392**	***1,2***	**2 955**	**141 347**	***3,0***	**−788**	**140 559**	***2,5***	**2 167**
Service de la dette	**9 464**	***−5,9***	**186**	**9 650**	***−4,1***	**348**	**9 998**	***−2,2***	**534**
TOTAL DES DÉPENSES	**147 856**	***0,7***	**3 141**	**150 997**	***2,5***	**−440**	**150 557**	***2,2***	**2 701**

(1) Il s'agit des résultats préliminaires selon les renseignements disponibles au 18 juin 2024 à l'égard de l'année financière se terminant le 31 mars 2024. Ces résultats seront revus afin de tenir compte des renseignements additionnels qui auront été obtenus jusqu'à la clôture des états financiers consolidés. Les résultats finaux seront présentés à l'automne dans les *Comptes publics 2023-2024*.

(2) Dans le budget 2024-2025, une somme de 500 M$ a été provisionnée au Fonds de suppléance pour des équipements de protection individuelle. Afin de présenter une révision comparable, cette somme a été reclassée dans les dépenses du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Annexe 2 : Évolution de certaines variables économiques

Indicateurs économiques récents au Québec

(variation en pourcentage par rapport à la période précédente, sauf indication contraire)

					2023						2024		
					Trimestres				Annuel		Trim.	Annuel	
	Février 2024	Mars 2024	Avril 2024	Mai 2024	1er	2e	3e	4e	Prév.(1)	Obs.	1er	Prév.(1)	Obs.(2)
PIB réel par industrie	0,3	−0,4	—	—	0,5	−0,4	−0,2	−0,1	0,2	0,2	0,9	0,6	0,1
Création d'emplois (en milliers)	8,8	−18,0	19,2	−2,1	42,8	4,8	12,0	11,1	103,3	103,3	0,3	43,8	29,3
Taux de chômage (en pourcentage)	4,7	5,0	5,1	5,1	4,1	4,3	4,4	5,0	4,5	4,5	4,7	5,2	4,9
Ventes au détail (en termes nominaux)	0,1	0,8	0,4	—	1,4	−0,8	2,2	0,6	4,0	3,7	−1,2	1,6	1,0
Indice des prix à la consommation(3)	3,3	3,6	3,0	3,1	5,5	4,1	4,4	3,9	4,5	4,5	3,4	2,8	3,2
Mises en chantier (en milliers)	47,8	46,8	40,2	59,6	36,4	35,2	45,2	39,6	38,9	38,9	42,9	42,7	49,3
PIB réel	—	—	—	—	0,5	−0,4	−0,2	−0,1	0,2	0,2	0,9	0,6	0,1
PIB (en termes nominaux)	—	—	—	—	0,2	1,5	1,2	1,1	3,9	3,7	0,8	4,0	4,6
Consommation des ménages (en termes nominaux)	—	—	—	—	1,6	0,4	1,6	1,0	6,1	5,6	1,8	3,0	4,8
Salaires et traitements (en termes nominaux)	—	—	—	—	1,5	1,7	1,4	0,7	6,0	6,0	1,6	5,1	5,4
Excédent d'exploitation net des sociétés (en termes nominaux)	—	—	—	—	−7,0	−1,7	0,8	0,6	−11,0	−13,9	−4,6	−2,5	−4,9

(1) Ces prévisions correspondent à celles qui ont été publiées dans le budget 2024-2025.
(2) Il s'agit de la moyenne des périodes disponibles en 2024 par rapport à la même période en 2023.
(3) Il s'agit de la variation par rapport à l'année précédente.
Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Note au lecteur

Le *Rapport sur la situation financière du Québec* fournit un aperçu des résultats financiers du gouvernement du Québec. Il est préparé dans le but d'accroître la transparence des finances publiques et d'effectuer un suivi régulier de l'atteinte de la cible relative au solde budgétaire pour l'année financière. Les informations financières qui y sont présentées ne sont pas auditées et sont basées sur les conventions comptables utilisées dans les états financiers annuels du gouvernement.

Informations financières consolidées

Les résultats consolidés regroupent les résultats de l'ensemble des entités faisant partie du périmètre comptable du gouvernement, c'est-à-dire qui sont sous son contrôle. Afin d'établir les résultats consolidés, le gouvernement élimine les opérations entre les entités du périmètre comptable. Des informations additionnelles sur l'organisation financière du gouvernement et le financement des services publics peuvent être consultées aux pages 14 à 19 du document *Processus et documentation budgétaires : une reddition de comptes sur les finances publiques de l'État*.

Date de publication du prochain rapport trimestriel

Le *Rapport sur la situation financière du Québec – 1er trimestre de 2024-2025* sera publié en septembre 2024.

Pour tout renseignement, communiquer avec la Direction des communications du ministère des Finances, à info@finances.gouv.qc.ca.

Le présent rapport est accessible sur le site Web du ministère des Finances : www.finances.gouv.qc.ca.